

# FORMATION BRITERS

SPÉCIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF » MENTION RUGBY À XV 2023-2024

# PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Choisissez le monde de l'ovalie et devenez éducateur sportif avec le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Educateur Sportif », mention « Rugby à XV » !

#### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a comme objectif l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification :

- Encadrer et animer des activités de loisirs, d'initiation et de découverte du rugby
- à XV en assurant la protection des pratiquants et des tiers ;
- Encadrer, enseigner et préparer en autonomie jusqu'au premier niveau de compétition en assurant la protection des pratiquants et des tiers ;
- Participer à l'organisation et à la gestion des activités de rugby à XV;
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice de l'activité ;
- Participer au développement de la structure organisatrice de l'activité ;
- Participer à l'entretien et à la maintenance du matériel pédagogique et des installations.

### UN BPJEPS POUR QUELLE CARRIÈRE ?

Le titulaire du BPJEPS « Educateur Sportif » mention « Rugby à XV » peut exercer à temps plein ou à temps partiel dans des structures ou groupements de structures, en majorité des associations sportives ou des collectivités territoriales, en tant qu'éducateur sportif.

Dans ce cadre il peut encadrer des publics variés tels que des licenciés de la FFR en rugby éducatif (Baby-Rugby ou Ecole de Rugby) ou compétitif (moins de 16 ans), ou des non-licenciés en milieu scolaire et péri-scolaire, en entreprise, en « loisirs-bien-être ». Dans ce cadre il est un acteur clé du projet sportif et des projets de développement du club.

## BUGBY AUVERGNE BHÔNE-ALPES



## LA DURÉE ET LE DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation se déroule dans l'organisme de formation et en situation « pratique » dans une structure d'accueil (principe d'alternance).

#### La formation en organisme de formation

La durée de la formation hors alternance est de 630 heures. Elle se décompose en session de formation en présentiel, à Lyon, et de sessions de formation à distance. La formation peut être allégée au regard du positionnement du staglaire et par décision de l'organisme de formation.

#### La mise en situation professionnelle

La durée minimale dans la structure d'accueil est de 500 heures pour les personnes qui ne sont pas en apprentissage ou contrat de professionnalisation (soumis au temps de travail de leur contrat).

Le stagiaire doit être en situation d'encadrement d'un groupe de joueurs de catégorie Ecole de Rugby ou moins de 16 ans (avec la possibilité d'être mis en situation sur ces deux types de public). Il devra également mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.



## LES PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation, sont les suivantes :

- 1/ Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
- « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) :
- « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
- « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
- « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité;
- « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.
- 2/ Justifier de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive au moyen d'une attestation délivrée par le responsable de la structure dans laquelle l'activité a été exercée,

#### ou

Justifier d'une expérience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de 80 heures au moyen d'une attestation délivrée par le ou les responsable(s) de la ou des structure(s) dans la(es)quelle(s) l'expérience a été acquise.

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de la production des attestations mentionnées :

Sont dispensés d'attester d'une expérience d'encadrement d'équipe les personnes titulaires du brevet Fédéral « Ecole de Rugby » ou « Découverte-Initiation » ou « Développement ».

Sont dispensés de l'ensemble des exigences préalables les personnes titulaires du Brevet Fédéral « Entraîneur » ou « Entraîneur Jeunes » ou « Perfectionnement » ou « Optimisation », du CQP « Moniteur de Rugby à XV » ou « Technicien de Rugby à XV », du BPJEPS, spécialité « activités sports collectifs », mention « rugby à XV », ou du BPJEPS « Rugby », du BEES 1er degré Rugby à XV.

**3/** Satisfaire aux épreuves de sélection.

L'obtention du diplôme est également possible par la VAE.









# COMMENT Y ACCÉDER ?

#### LA SÉLECTION DES CANDIDATS

#### Un dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est à compléter en ligne au plus tard le 15 août 2023 délai de rigueur (voir page 6 pour accéder au lien).

#### Des épreuves de sélection

Les candidats, qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection. Les épreuves de sélection se dérouleront le 25 août 2023.

#### Elles seront composées :

- D'une épreuve orale centrée sur le projet professionnel du candidat :
- D'une épreuve écrite permettant d'évaluer les capacités rédactionnelles et les connaissances « rugbystiques » du candidat.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 🕭

Une personne référente pour l'accueil de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation.

Votre contact : Héloïse Fresquet, heloise.fresquet@lourugby.fr

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

travaux de groupes, classes inversées, mises en situation pratiques, témoignages de professionnels, interventions d'experts, études de cas, analyses de pratiques professionnelles, etc...

### MOYENS MATÉRIELS & HUMAINS

- Les formateurs et intervenants sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels du rugby.
- Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, matériels collectifs sportifs, accès à une plateforme de formation en ligne de manière illimitée et contrôlée (temps de connexion calculés).



## LES MODALITÉS DE CERTIFICATION

Les modalités de certification se décomposent en deux types d'épreuves :

- UC 1 et UC 2 : Production et la soutenance orale suivie d'un entretien d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.
- UC3 : Production d'un document portant sur un cycle d'apprentissage réalisé dans sa structure d'alternance. Mise en situation professionnelle d'animation d'une séance d'apprentissage suivie d'un entretien portant sur cette séance.
- UC4 : Production d'un dossier comprenant une séguence vidéo réalisée par le candidat et une analyse technique et sécuritaire portant sur le dossier transmis comportant une présentation suivie d'un échange avec les évaluateurs.

Le diplôme, en cas d'obtention des 4UC, est délivré par le ministère en

Une attestation est remise à l'issue de la formation mentionnant les objectifs. la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de

#### LE LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule dans les locaux du LOU Rugby (Lyon 7ème). Des sessions pourront être délocalisées dans des clubs de la Métropole Lyonnaise.

### LES DATES À RETENIR

4 septembre 2023 au 2 iuillet 2024

Durée de la formation

25 mai 2024 au 30 mai 2024\*

4 & 5 septembre 2023

Le positionnement

Les épreuves orales de certfication. rattranages les 27 et 28 juin 2024

La formation se décompose de 35 regroupements, soit 554 heures en présentiel et de séquences de formation à distance pour une durée totale de heures

#### LE TAUX DE RÉUSSITE (SESSION 2022/2023)

Session	Nombre de stagiaires	% d'obtention du diplôme		
2022/2023	22	en cours de certification		

## CANDIDATURE ET ACCES A LA FORMATION (SESSION 2022/2023)

		Nombre de personnes aux tests de sélection	Nombre de personnes admises en formation		
ĺ	28	24	22		

### LES LIENS UTILES

Guide de financement: https://claco-ffr.univ-lyon1.fr/resource/open/file/348033

Dossier d'inscription : https://claco-ffr.univ-lyon1.fr/resource/open/ujm\_exercise/348017

Si vous avez des difficultés pour remplir le dossier d'inscription en ligne n'hésitez pas à contacter Riadh DJAÏT au 07 50 06 35 53 ou riadh.djait@lourugby.fr

Guide à destination des employeurs pour les contrats en alternance (dont le contrat d'apprentissage): https://claco-ffr.univ-lyon1.fr/resource/open/file/348031

## LE COÛT ET LA PRISE EN **CHARGE DE LA FORMATION**

Coûts pédagogiques de la formation 6 300 € (soit 10€ l'heure de formation) pour les personnes qui ne sont pas sous contrat d'apprentissage.

Un lien vers le « guide du financement de la formation » est accessible depuis notre site internet (association.lourugby.fr).

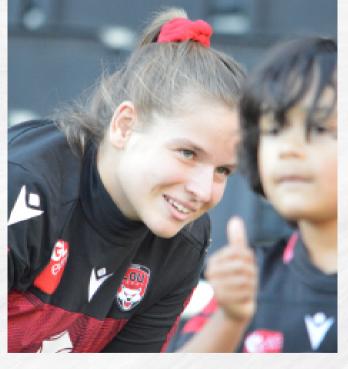
#### Formation professionnelle continue

La formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle

Organisme de formation :

LOU RUGBY

N° déclaration d'activité: 84691642269 N° de Siret: 433 259 058 00041



#### Sessions de formation

энрінтіля 2023	octobre 2023	novembre 2023	décembre 2023	junvier 2024	Février 2024	mars 2024	avril 2024	mui 2024	juin 2024	iuillet 2024	aoút 2024
	den. QL	mer. 01 tallement	war, I GL	turn.   OI	ext.   GL	Water OI III	June 01 Install Paper.	max. 01 Stratebook	sem. OL	km. Ot Sequence :	EXT. OT .
	hm (0) Séquence «	Jeu oz	om ø	mar (o)	NPD G7	sum in	mor to SAq 24 a	Jeu io	dim to	mer or 35 a	wen co
		Wat 00	dans (D)	mar. 00	sem. 00	dim. 03	ma. 00	ver. 00	ture 00 Sóquence 1	mar. 03	an. 00
	mer on	on or	kin on Sequence 4	MI ON	dim or	Inn 64 Séquence 8	Jeu on	cam or	mor on 31 s	Jeu on	dim or
mur. 05 ment e	ga. C	den. Ø		Mari. (C)	lun. 85 Séquence "	mar. 05 20 •	war 05	dan. 05	mar. 05	Wat 05	lun. 05
	WAN DA	Im the Sequence I		on o	mar de 15 r	mer is	om ok	lun de Séquence II	jeu us	onn on E	mar as
	sem. 07			den. 07	mot. 07	jeu. 07	den. 07	пыт. 07 27 •	Was. 07	den. 07	ma. 07
	dim ox	mer ox		hm ox Sequence 1	MI CX	Wen isk	lin is Sequence 1	mer in Volumerican	om ox	lun ox	Jeu ox
	lan. 00 Sáquence *	June 100		mar. 00 14 m	won. 00	sam. 00	mar. 00 25 •	juni. 00 Ascendion	dan. 00	mar. 00	Wat. 00
dim 10	HW 10 1 1	WB 10		mer 10	on 111	din 10	MAT 10	Wn 10		mer III	on 10
	ma. II	dim 12		jou II	thru II	lut II Séquence *	jeu. II	sam. II		jen. 11	den. II
	jeu 19			WN 12	man, 23 Sequence 1	mer 19 21 s	Wf0 12	dim 12	THY 12	WO 12	nur. 10
	var. D	ten. 13 Séquence *		am. D dm 14	mar. 13 19 m	ma. Di	din 19	ton. 13 Séquence * mar 14 28 s	jeu. 13 wo 14	din 10 Netherote	ner is
	den. 15				101 15	Ven. 15	din 14	mar 14 20 1	wn 14	tim to Ne-Malacate	
		ma. 15 jeu na		tun. 15 Séquence *	100 II	Sen 16	mar 16	leu 16	dim 16	TOT IN	you 15 recomption
		Was 17		mer. 17	sen. 17	dm. 17	ma. D	vas. 17	lan. 17 Séquence *	1907. 17	am. 17
	mer 18	on ix		leu 18	din 18	in 18 Séguence II	leu 18	900 18	mar is 30	PO 18	dm 1x
nur. 10 2 bitWor .		den. 10		ear. 10	lus. 20	mar. 10 22 e	var. 15	dm. 15	ma. 10	Wal 10	lun. 10
					mat. 20	ma. 20	54TL 20	Line 20 I de Brokenite	itu. 20	am. 20	DM. 20
	90 2	DW 21 9 1		dm 21	mer 21	les 20	din 2	mar 21 SAq 29 s	WD 27	dim 2	DE 21
	den. 22	ma. 22			JOL 22	VCIL 22	lun. 22	ma. 22	am. 22	turu 22	R3L 22
	lun 28	MI 28		nar 24 Séquence *	NPO 25	Sum 26	mar 24	Jeu 98 51 1004	dim 28	mar 24	wen 28
den. 24	mer. 24	war, 24	dim. 34	mor. 24	sam. 24	dm. 24	ma. 24	vot. 24	ture 24 Samerace *	mor. 24	an. 24
	mer in	on A		(A) (A)	din 25	lun 25 Séquence II	Jeu Da	can is	mer os M a	Jeu 18	dm 25
nur. 26 5 e	jan. 26	den. 26		MO1. 26	lun. 26	not. 26 25 •	var. 26	den. 20	mar. 26	var. 20	lun. 20
mer 27	wn 27			on 27	mar 27	mer 27	can 27	lun 27 Séquence I	Jeu 27 52 1004	om 27	mor 27
	am. W	mar. 78 10 s		dim. 78	mor. 78	jeu. 98	dm. 🥨	mar. 18 SU .	war, 18 52,00382	den. 🛪	ma. 78
	dim 20	ner 20			(A) 20	wn 20	lin 25 Six 26 1	mer 20	on 2	lun 20	Jeur 20
	lun. 40	J.M. 41		man, 40 17 m		Same 40	mar. 40 May 20 m	pen. 40 52.00282	dan. di	TMT. 41	Mar. 41
	mar et		dim n	mer o		din a		wen ki		mer o	on a
septembre 2020	octobre 2023	novembre 2023	décembre 2023	Janvier 2024	février 2024	mars 2024	avrt 2024	mal 2024	Juin 2024	Juliet 2024	ao0t 2024
	Présentet 400	Présentel 81h	Présentel 481h	Presented 64 h	Présentel (C/h	Présentel 60 h	Présentel 4000	Présented 58 h	Présentel 51 h	Présentel 18 h	Presented II to
Debegget 10 h	Dedonosel 10 h	Determined 10 h	Distanced 6 h	Distanced 6 h	Deberard 6h	Debendel 6h	Determined Kills	Debugel 4 h	Determined 4 h	Debagget 0.h	Debugel IIII
TOWNS OF THE PROPERTY OF THE P							Commercial IIII				

February 1987 h Présented 1987 h Distanciel : 68 h LOU Rugby Association
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention Rugby 2023-2024

Certifications
Session 1 – UC3 Do 1º avril au 31 mai 2024
Session 2 UC3 : Du 15 avril au 30 juin 2024





- **f** LOU RUGBY ASSOCIATION
- LOURUGBY\_ASSO
- in LOU RUGBY ASSOCIATION

### LOU RUGBY ASSOCIATION

405 AVENUE JEAN JAURÈS 69007 LYON HTTPS://ASSOCIATION.LOURUGBY.FR 04.78.00.81.90